

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2025](#)

## Financement de l'Union générale des infirmiers de Belgique

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les conditions et les modalités selon lesquelles l'Institut national d'assurance maladie-invalidité octroie une intervention financière pour le fonctionnement de l'Union générale des infirmiers de Belgique (UGIB).

L'UGIB est impliquée dans le processus de prise de décision tant pour ce qui concerne les infirmiers en soins à domicile que les infirmiers exerçant en institution. Un montant est prévu pour le financement des frais de fonctionnement de cette Union et des associations de praticiens de l'art infirmier qu'elle réunit, en particulier dans leur implication dans le processus d'élaboration des règles influençant l'exercice de leur profession, notamment la participation :

- au Conseil fédéral des établissements hospitaliers
- à la Commission de conventions praticiens de l'art infirmier - organismes assureurs
- à la Commission technique de l'art infirmier
- au Conseil fédéral de l'art infirmier
- au Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)
- à la Commission de planification
- et aux nombreux groupes de travail de ces organes

La participation aux réunions mais aussi leur préparation et la concertation indispensable des représentants avec les praticiens de l'art infirmier qui les ont mandatés exige du temps et entraîne des frais. L'incidence financière est de 482.000 euros pour 2025. Le projet d'arrêté royal détermine les modalités du financement pour une période de deux ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté

Rue de la Loi 23

1040 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Sandrine Daoud

Porte-parole (FR)

+32 472 02 84 14

[sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be](mailto:sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be)

Cheryl Isenge

Porte-parole (FR)

+32 479 15 67 58

[Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be](mailto:Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Billy Buyse

Porte-parole (NL)

+32 496 47 44 87

[billy.buyse@vandenbroucke.fed.be](mailto:billy.buyse@vandenbroucke.fed.be)